

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807140-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 27/08/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 18/07/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 -Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807140/1/1	MI/18/B3a/B3b/B2c/ 1/3	Miel	Miel			11/07/18	ambiante	Non
201807140/2/1	MI/18/B3a/B3b/B2c/ 2/3	Miel	Miel			12/07/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201807140/1/1**

MI/18/B3a/B3b/B2c/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2018/ST053)</b> GC - MS/MS et LC - MS/MS selon PS - MRHO01 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste MRHO01 ) n'a été détectée

**Echantillon : 201807140/2/1**

MI/18/B3a/B3b/B2c/2/3

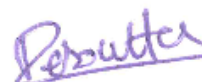
Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2018/ST053)</b> GC - MS/MS et LC - MS/MS selon PS - MRHO01 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste MRHO01 ) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur &amp; Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification &amp; type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807141-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 30/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 18/07/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807141/1/1	MI/18/B1/AN/1/4	Miel	Miel			03/07/18	ambiante	Non
201807141/2/1	MI/18/A6/CH/1/1	Miel	Miel			03/07/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201807141/1/1**

MI/18/B1/AN/1/4

Analyse	Résultat	ccBeta
Antimicrobiens (2018/ST069) Méthode ANSES selon kit AM II Randox Date d'analyse: 25/10/18	Aucun des antibiotiques recherchés n'a été détecté	
Ceftiofur (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg
Quinolones (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	150 µg/kg
Streptomycine - DHS (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Tétracyclines (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Thiamphénicol - Florfénicol (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	6 µg/kg
Tylosine - Tilmicosine (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg

**Echantillon : 201807141/2/1**

MI/18/A6/CH/1/1

Analyse	Résultat (en µg/kg)	CC alpha (en µg/kg)
Chloramphénicol (2018/ST069) LC - MS/MS - LMV/06/01 Date d'analyse: 25/10/18	< 0.069	0.069

**Les analyses portant la mention 2018/ST069 ont été sous-traitées à: ANSES FOUGERE**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808145-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 15/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 22/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808145/1/1	MI/18/B3c/Pb/Cd/1/2	Miel	Miel			02/08/18	ambiante	Non

## Echantillon : 201808145/1/1

MI/18/B3c/Pb/Cd/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 selon ANSES CIME12-Miel Date d'analyse: 13/11/18	<= 0.01	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 selon ANSES CIME12-Miel Date d'analyse: 13/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

**Jackie H0RVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808146-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 30/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 22/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808146/1/1	MI/18/B1/AN/2/4	Miel	Miel			13/08/18	ambiante	Non



**Echantillon : 201808146/1/1**

MI/18/B1/AN/2/4

Analyse	Résultat	ccBeta
Antimicrobiens (2018/ST069) Méthode ANSES selon kit AM II Randox Date d'analyse: 25/10/18	Aucun des antibiotiques recherchés n'a été détecté	
Ceftiofur (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg
Quinolones (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	150 µg/kg
Streptomycine - DHS (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Tétracyclines (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Thiamphénicol - Florfénicol (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	6 µg/kg
Tylosine - Tilmicosine (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg

**Les analyses portant la mention 2018/ST069 ont été sous-traitées à: ANSES FOUGERE**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808178-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 15/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808178/1/1	MI/18/B3c/Pb/Cd/2/2	Miel	Miel			20/08/18	ambiante	Non

## Echantillon : 201808178/1/1

MI/18/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 selon ANSES CIME12-Miel Date d'analyse: 13/11/18	<= 0.01	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 selon ANSES CIME12-Miel Date d'analyse: 13/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808179-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 01/10/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808179/1/1	MI/18/B3a/B3b/B2c/ 3/3	Miel	Miel			20/08/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201808179/1/1**

MI/18/B3a/B3b/B2c/3/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2018/ST061)</b> GC - MS/MS et LC - MS/MS selon PS - MRHO01 Date d'analyse: 10/09/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste MRHO01 ) n'a été détectée
<b>Nicotine</b> Date d'analyse: 10/09/18	Non recherché

**Les analyses portant la mention 2018/ST061 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201810072-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 30/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 12/10/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Miel.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201810072/1/1	MI/18/B1/AN/3/4	Miel	Miel			11/10/18	ambiante	Non
201810072/2/1	MI/18/B1/AN/4/4	Miel	Miel			14/09/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201810072/1/1**

MI/18/B1/AN/3/4

Analyse	Résultat	ccBeta
Antimicrobiens (2018/ST069) Méthode ANSES selon kit AM II Randox Date d'analyse: 25/10/18	Aucun des antibiotiques recherchés n'a été détecté	
Ceftiofur (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg
Quinolones (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	150 µg/kg
Streptomycine - DHS (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Tétracyclines (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Thiamphénicol - Florfénicol (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	6 µg/kg
Tylosine - Tilmicosine (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg

**Echantillon : 201810072/2/1**

MI/18/B1/AN/4/4

Analyse	Résultat	ccBeta
Antimicrobiens (2018/ST069) Méthode ANSES selon kit AM II Randox Date d'analyse: 25/10/18	Aucun des antibiotiques recherchés n'a été détecté	
Ceftiofur (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg
Quinolones (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	150 µg/kg
Streptomycine - DHS (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Tétracyclines (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	30 µg/kg
Thiamphénicol - Florfénicol (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	6 µg/kg
Tylosine - Tilmicosine (2018/ST069) Date d'analyse: 25/10/18	< Seuil de suspicion	10 µg/kg

**Les analyses portant la mention 2018/ST069 ont été sous-traitées à: ANSES FOUGERE**

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.